



ALLOCUTION DU MAIRE MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'évolution constante du milieu municipal force de nombreux changements qui exigent de relever des défis importants pour nous, les élus, ainsi que pour l'équipe municipale.

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à l'audit des états financiers de la Municipalité et ceux-ci démontrent qu'elle respecte bien les normes et pratiques du secteur municipal. Son rapport indique toutefois que la Municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Le travail d'évaluation est débuté et pourrait s'échelonner sur 3 ou 4 exercices financiers.

Le rapport financier de l'exercice terminé au 31 décembre 2024 indique un excédent de 494 890\$. Cet excédent s'explique principalement par des revenus de transfert supplémentaires, des droits sur les mutations immobilières, le report de certains projets de travaux routiers et de voirie municipale, sans oublier les enjeux liés au recrutement de la main-d'œuvre.

Voyons ensemble le portrait financier de l'année 2024. La dette de la Municipalité s'élève à 1 540 400\$ à laquelle s'additionne un montant de 39 480\$ représentant notre part de la dette de la MRC Brome-Missisquoi.

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, la valeur comptable nette des immobilisations s'élève à 16 766 075\$. Un renouvellement d'emprunt ainsi qu'un nouveau financement à long terme au montant de 382 000\$ ont été engagés au cours du dernier exercice financier.

La dette à long terme totale représente un montant de 5 748 000\$ dont une part de 4 093 722\$ est assumée par le Gouvernement du Québec.

Revenus	6 525 155 \$
Charges	(4 468 126)
Excédent (déficit) de l'exercice	2 057 029
Revenus d'investissement	(2 370 550)
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(313 521) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
Amortissement	1 007 018
Remboursement de la dette à long terme	40 942
(Gain) et perte sur cession	(48 700)
Affectations - Activités d'investissement, réserves financières et fonds réservés	(190 849)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	494 890 \$

Le solde de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2024 s'élève à 2 185 827\$. L'excédent accumulé non affecté représente 45% du budget. Cet indice devrait tendre vers 50% afin de démontrer la capacité de la Municipalité à respecter ses engagements à long terme et à faire face aux imprévus.

La liste des contrats de plus de 25 000 \$ de l'exercice 2024 est disponible sur le site Internet de la Municipalité, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant.

Les finances de la Municipalité respecteront l'équilibre budgétaire pour 2025. Comme vous pouvez le constater au tableau suivant, l'année courante devrait se terminer avec un excédent à des fins fiscales.

Données prévisionnelles	Budget 2025	Estimé au 31/12/2025
Revenus	4 215 019 \$	4 232 060 \$
Charges	(5 489 429)	(5 338 429)
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(1 274 410) \$	(1 106 369) \$
Conciliation à des fins fiscales - Affectations		
Activités d'investissement	(204 525)	(204 525)
Excédent de fonctionnement non affecté	400 000	400 000
Amortissement	1 101 535	1 101 535
Remboursement de la dette à long terme	(60 900)	(60 900)
Fonds de roulement et réserves financières	38 300	38 300
Total de la conciliation à des fins fiscales	1 274 410 \$	1 274 410 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	0 \$	168 041 \$

Rémunération des membres du conseil 2024	Municipalité de Brigham	M.R.C. Brome-Missisquoi
Maire : salaire	11 975 \$	5 630 \$
Allocation	5 988	2 815
Pro-maire : salaire	6 891	256
Allocation	3 445	128
Conseiller(ère) : salaire	3 991	1 024
Allocation	1 996	512
Total : salaire	42 367 \$	6 910 \$
Allocation	21 184	3 455
	63 551 \$	10 365 \$

Si vous avez des observations ou des questions à formuler, nous vous invitons à nous les transmettre à l'adresse info@brigham.ca

Bien que le recrutement de la main-d'œuvre demeure une préoccupation pour l'organisation municipale, nous sommes heureux d'avoir comblé le poste clé d'inspecteur municipal.

Les travaux prévus pour l'amélioration des sentiers et la gestion du plan d'aménagement forestier ont été réalisés cet hiver et ce printemps se poursuivront au cours de l'été 2025. Ces travaux permettront, en plus de l'embellissement des sentiers pédestres, de les rendre plus sécuritaires.

Le poste de pompage de l'avenue du Domaine et le poste de pompage Principal du chemin de l'usine ont été améliorés au cours de l'été et de l'automne dernier afin d'assurer la pérennité du service. Ces projets se sont réalisés afin de maximiser les subventions liées aux infrastructures d'eau potable et d'eaux usées accordées dans le cadre de la programmation TECQ.

Les travaux du nouveau réseau de traitement et d'approvisionnement en eau potable du secteur Guay ont été réalisés. Quelques déficiences sont en voie de correction mais dans l'ensemble, les installations répondent aux besoins et respectent toutes les normes de qualité en matière d'approvisionnement en eau potable.

Au niveau de la voirie, entre autres travaux réalisés, le rechargement majeur du chemin Miltimore a été complété. Des travaux de rechargement de l'intersection des chemins Nord et Hallé Est ont aussi été réalisés pour améliorer l'infrastructure du chemin.

À l'automne 2024, des travaux de pavage sur la rue des Sittelles ont contribué à la mise en valeur de ce secteur résidentiel.

Des travaux de pavage sur la rue Yves et de réfection de l'avenue du Domaine sont prévus au cours de l'été 2025. De plus, la section du chemin Fordyce située entre la route 139 et l'avenue des Érables recevra un resurfaçage d'asphalte, et quatre intersections seront améliorées.

Des rénovations ont été réalisées au Pavillon Gilles-Giroux afin de le moderniser et pérenniser ce service de proximité, incluant la ventilation et la climatisation, le chauffage et la peinture.

Le terrain de baseball recevra un nouvel éclairage sportif au DEL grâce à la collaboration avec la firme DH éclairage et l'admissibilité à l'aide financière du programme OSE d'Hydro-Québec.

Le projet d'aménagement du parc Lacroix a franchi une nouvelle étape. La firme Artelia a été mandatée pour concevoir l'addition d'installation et animer une présentation des croquis proposés en consultation publique. Par la suite, une demande de subvention sera déposée afin de pourvoir les deniers nécessaires pour le projet au budget 2026. Nous souhaitons que ces améliorations répondent davantage aux besoins des usagers du secteur.

Les études techniques et photométriques effectuées par la firme Genipur sont en cours de réalisation afin de préparer le projet de conversion de l'éclairage public au DEL, un choix beaucoup moins énergivore et respectant l'environnement en diminuant la pollution lumineuse.

La Municipalité dépose chaque année des demandes d'aide financière auprès de nos gouvernements pour contribuer au maintien d'infrastructures sécuritaires et à leur amélioration. Cependant, la Municipalité a l'obligation de participer financièrement dans chaque projet. Pour faciliter cet effort financier, un nouveau règlement d'emprunt sera adopté afin de rendre disponibles les sommes nécessaires aux travaux.

Le niveau de taxation demeure stable pour les Brighamois, et toujours très bas dans notre contexte régional. Ceci est dû au fait que, malgré l'inscription d'une nouvelle dette à long terme, la Municipalité

présente une bonne santé financière dans ses résultats et démontre une bonne capacité à répondre à ses engagements.

Pour terminer, dans le cadre de la modernisation provinciale de la collecte sélective, c'est Éco Entreprise Québec qui a pris la relève de la Municipalité pour tout le volet des matières recyclables depuis le 1^{er} janvier dernier, incluant la fourniture et la gestion des réparations de bacs roulants par la firme USD Global. Une plateforme citoyenne en ligne sera d'ailleurs bientôt inaugurée afin de vous permettre de formuler vos demandes concernant les bacs roulants et d'y répondre avec plus d'efficacité.

Nous vous souhaitons une agréable période estivale.

Steven Neil
Maire de Brigham